



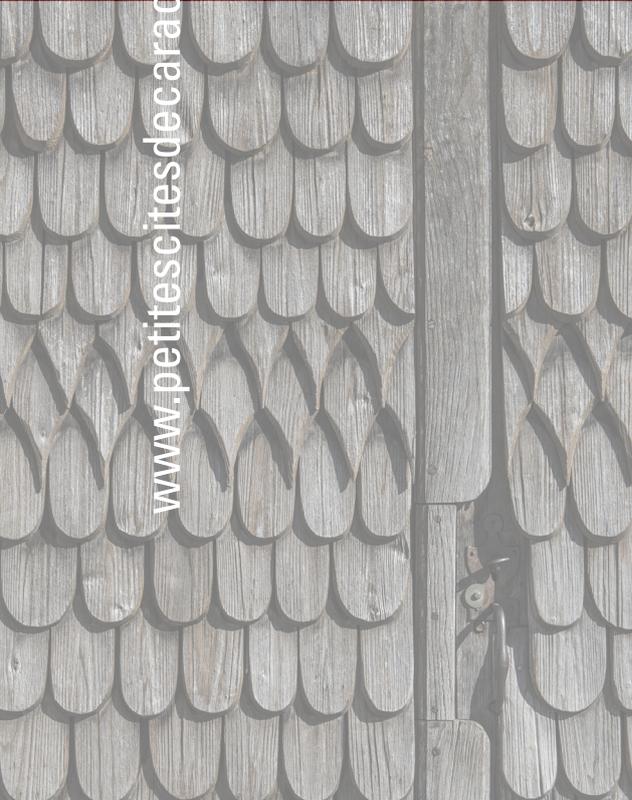
Journées du Patrimoine de Pays & des Moulins

—
Comment participer aux JPPM ?

www.petitescitesdecaractere.com



Fiche
technique



Suivez-nous sur :

-  www.petitescitesdecaractere.com
-  Petites Cités de Caractère de France
-  @FrancePCC
-  pccfrance
-  petitescitesdecaractere
-  Petites Cités de Caractère France

Publication : février 2021

Pilotage : Valérie Bouvet-Jeunehomme, chargée de développement
Petites Cités de Caractère® de France

Conception : Franck Segretain et Hélène Eychenne, dans le cadre
d'un projet tutoré, Master 2 Histoire, civilisations, patrimoine, Le Mans
Université

Informations issues du dossier technique d'aide aux organisateurs
d'animations «Devenez acteur» des JPPM.

Crédits photos : P. Baudry, C. Beaudin, F. Dufer, C. Lallement, A. Lamoureux,
L. Olivier, P. Toularastel, mairie d'Ebreuil, mairie de Vénéjan, Tourisme et
territoires du Cher.

*Document non contractuel - sous réserve de modification.
Ne pas jeter sur la voie publique.*

Édito



Depuis 1998, les Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins (JPPM) célèbrent au mois de juin le patrimoine rural, ce « petit patrimoine » qui fait toute l'identité et la spécificité de nos territoires. Le bâti traditionnel, les sites et paysages régionaux et le patrimoine immatériel français sont ainsi mis à l'honneur, et à travers des animations comme autant d'invitations à découvrir la richesse et la beauté du patrimoine de proximité.

Un thème est proposé comme porte d'entrée, et ce sont plusieurs centaines d'animations qui sont proposées, accueillant plusieurs dizaines de milliers de visiteurs chaque année.

L'organisation de cette manifestation est portée par un collectif d'associations que nous connaissons bien, toutes actrices de la sauvegarde, de l'animation, de la transmission du patrimoine : la Fédération Patrimoine-Environnement, la Fédération Française des Associations de Sauvegarde des Moulins (FFAM), les Maisons Paysannes de France, l'Union REMPART, l'association des Architectes du Patrimoine, la Fédération des Musées d'Agriculture et du Patrimoine Rural, et la Fondation du Patrimoine.

En 2020, l'association des Petites Cités de Caractère® de France a pris une double décision : prolonger l'engagement de nombreuses communes en devenant partenaire de la manifestation, et intégrer le collectif d'organisation de la manifestation.

Entre les Journées Européennes des Métiers d'Art au début du printemps, et les Journées Européennes du Patrimoine au début de l'automne, l'été débute dans les Petites Cités de Caractère® par les Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins. Nous vous invitons donc à accompagner et relayer les initiatives conduites dans vos communes, ou à proposer, vous-même, des manifestations. Et surtout, à découvrir et partager toute cette richesse patrimoniale qui contribue à l'unicité et à la qualité de notre ruralité et de nos Petites Cités de Caractère®.

Françoise Gatel
Présidente
Petites Cités de Caractère® de France

L'équipe projet JPPM des Petites Cités de Caractère®

Jean-Paul Leroy,
Conseiller municipal de
Domfront-en-Poiraise

Michel Beckert,
Maire de Chilhac

Valérie Bouvet-Jeunehomme,
Référente technique

Le patrimoine de pays



Qu'est-ce que le patrimoine de pays ?

Le patrimoine de pays, c'est ce patrimoine local qui regroupe à la fois des paysages, des patrimoines bâtis et des savoir-faire. Il n'est pas protégé au titre des Monuments Historiques, car n'a pas de portée nationale. Mais, il touche une histoire locale, et bien souvent, comme c'est le cas pour de nombreux moulins, ses fonctions ont disparu. Ce patrimoine est le témoin d'une vie quotidienne révolue, mais également d'un savoir-faire artisanal à préserver.

Le patrimoine de pays est la trace du travail et du goût de bien-être de ceux qui nous ont précédés. Paysages marqués par l'homme ou bâtiments qui portent l'empreinte de la vie des hommes et de leur industrie, on ne les aime qu'à condition de les connaître et de les comprendre.



Saint-Fargeau (Bourgogne-Franche-Comté)



Journées du Patrimoine de Pays & des Moulins



La manifestation en chiffres

- 1 000 animations partout en France
- 120 000 visiteurs

Où & quand ?

Les JPPM ont lieu tous les ans durant le 4^{ème} week-end de juin, partout en France. La manifestation débute le vendredi, jour réservé aux scolaires.

Retrouvez toute la programmation française sur le site dédié, région par région : www.patrimoinedepays-moulins.org

Pour qui ?

Citoyennes, populaires et fédératrices, les JPPM s'adressent à tous : curieux, arpenteurs, amoureux de l'histoire et de la nature.

Qu'est-ce que c'est ?

Depuis 20 ans, les Journées du Patrimoine de Pays valorise ce patrimoine, tentent d'apporter un autre regard sur cet héritage et de faire prendre conscience de sa richesse. En 2006, la Journée des Moulins, initiée par la Fédération Française des Associations de sauvegarde des Moulins, est associée à l'évènement.

La manifestation est organisée par 8 associations nationales, dont les Petites Cités de Caractère®



Elle est par ailleurs soutenue par 2 institutions



Quel lien avec les Petites Cités de Caractère® ?

Le réseau des Petites Cités de Caractère® a intégré le cercle des organisateurs des JPPM en 2020. À la limite entre l'urbanité et la ruralité, cette manifestation permet de mettre en valeur le patrimoine vernaculaire et les paysages souvent protégés, et toujours à préserver, des communes rurales. Du fait de leur diversité, les Petites Cités de Caractère® ont toutes un patrimoine bâti ou naturel caractéristique de leur territoire. Par leur histoire et leur conception, les éléments de leur patrimoine de pays, témoins de la vie quotidienne et de la culture locale, méritent d'être conservés, entretenus et mis en valeur à l'occasion de cette manifestation.

Quels types de manifestations ?



Qui peut organiser ?

Une commune, une association, un office de tourisme, un particulier, un musée, etc.

Qui peut participer ?

L'accès est en principe gratuit pour tous. Toutefois, un droit d'entrée modéré peut être demandé.

La classique

Les sites habituellement ouverts à la visite trouvent un nouveau public lors des JPPM. Les visites guidées peuvent donc être incluses dans le programme des JPPM.

Visite de l'église de Melle (Deux-Sèvres) - © Pascal Baudry



La thématique

Les visiteurs sont invités à découvrir le patrimoine sur un thème qui peut être celui de l'année, ou par un autre.

Visite de Guéméné-sur-Scorff sur le thème de l'eau (moulins, lavoirs, pêcheries). Musée des «Bains de la reine», (Morbihan) - © C. Lallement

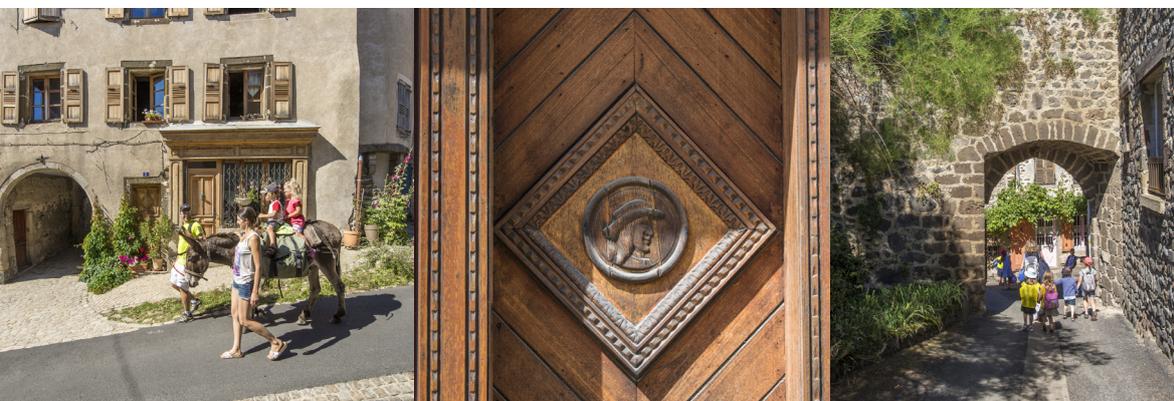


L'originale

Les randonnées ponctuées de musique ou traditions folkloriques, témoins d'un patrimoine immatériel local, anime le centre-ville et la campagne environnante.

La Bourrée Montagnarde à Lacaze (Tarn) - © Alain Ricard

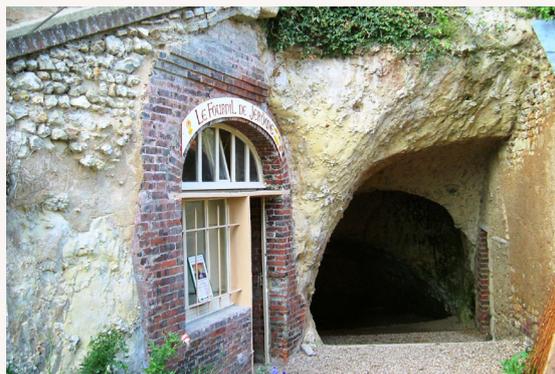




La pédagogie

Le patrimoine immatériel, c'est aussi des savoir-faire ancestraux, dont les démonstrations rythment les manifestations.

Atelier de menuiserie à Tréguier (Côte d'Armor) - © P. Toularastel



L'insolite

Les JPPM, c'est l'occasion de faire découvrir au grand public des endroits habituellement fermés.

Fournil à Trôo, (Loir-et-Cher) - © Mairie de Trôo



La gastronomique

Patrimoine immatériel par excellence, la gastronomie est présentée lors d'un marché-dégustation.

Dégustations médiévales à Châteauvillain (Haute-Marne)

Mais les JPPM, c'est aussi :
des conférences, des promenades, des animations pour le jeune public, des circuits-découverte, des marchés et des dégustations, et mille autres manifestations à imaginer !

Liste complète des animations : www.patrimoinedepays-moulins.org/wp-content/uploads/JPPM-2021-IDEES-DANIMATIONS.pdf

Comment organiser une manifestation dans ma commune ?



Contacts :

Petites Cités de Caractère® de France

Valérie
Bouvet-Jeunehomme
06 43 07 43 70

valerie.bouvet-jeunehomme@petitescitesdecaractere.com

Journées du Patrimoine de Pays & des Moulins

Julie Refour
(Fédération Patrimoine - Environnement)
01 42 67 84 00

jppm@associations-patrimoine.org

Je porte l'organisation

Je souhaite inscrire ma commune dans l'évènement et j'organise une manifestation au nom de la municipalité en :

- fédérant les différents acteurs de ma commune (musées, artisans, associations...),
- regroupant les évènements autour d'une programmation.

Je relaie la manifestation

Je relaie et porte à connaissance la manifestation auprès de tous les acteurs de ma commune et les encourage à participer et à porter le réseau Petites Cités de Caractère® dans leur communication. Je communique sur les évènements programmés en mettant en avant le réseau Petites Cités de Caractère®.

Comment s'inscrire ?

L'inscription aux JPPM est entièrement gratuite et se fait en ligne, sur le site www.patrimoindepays-moulin.org, via le formulaire d'inscription qui se compose de 3 pages :
1 – Les informations sur vos animations : localisation, description, lieu...
2 – Les informations personnelles,
3 – Les informations concernant l'envoi du kit de communication.

Ce formulaire rempli et validé (vous recevrez un mail de confirmation) vous permettra d'être inscrit en tant qu'organisateur d'animations. Vous recevrez alors gratuitement un kit de communication contenant 10 affiches A3, avec une bande blanche en bas à personnaliser. Votre animation sera visible sur la programmation nationale (carte interactive sur le site dédié), ainsi que sur un programme spécifique des Petites Cités de Caractère®.



- Toutes les informations saisies à propos de l'animation apparaîtront telles quelles dans la programmation en ligne.
- Si vous avez différents lieux d'accueil du public, remplissez un formulaire pour chaque lieu.

L'édition 2021 « L'arbre, vie & usages »

26/27
JUN
2021

23^e édition



Calendrier

11 janvier : début des inscriptions

15 avril : clôture des inscriptions

Mai 2021: diffusion des affiches, publication des programmes

Juin 2021 : diffusion à la presse

26 & 27 juin 2021 : Journées du Patrimoine de Pays & des Moulins

Une 23^{ème} édition parrainée par Jean-Pierre PERNAUT

Avec le thème «L'arbre, vie & usage», les JPPM souhaitent mettre en avant un patrimoine aux multiples facettes. L'arbre et l'utilisation durable du bois seront à l'honneur cette année !

L'arbre occupe une place importante dans le paysage urbain comme dans les campagnes. Il est partout. Mais c'est aussi un matériau utilisé tant pour bâtir des édifices que pour créer toutes sortes d'objets.

Autour de ce thème, les organisateurs souhaitent mettre en valeur :

- L'arbre en tant qu'élément de la nature et de la biodiversité (les forêts, les pourvoyeurs en oxygène, les arbres refuge pour la faune...)
- L'arbre comme élément patrimonial (les arbres remarquables, les arbres sacrés, les allées d'arbres...)
- Le bois et ses usages (construction, charpente, mécanismes de moulins, chauffage...)
- Les savoir-faire liés au bois (les métiers d'ébéniste, menuisier, vanier, tonnelier...)

Conseils sanitaires

Quelques dispositions spécifiques peuvent être envisagées afin de respecter au mieux les consignes sanitaires envisageables en juin :

- Privilégier les animations de plein air lorsque c'est possible, et en petits groupes pour les intérieurs,
- Prévoir du gel hydroalcoolique,
- Prévoir des sens de circulation et supprimer les visites libres en intérieur,
- En cas d'animations payantes, privilégier les réservations et paiements en ligne.



Retrouvez le programme

Programme complet
des Journées du Patrimoine de Pays & des Moulins
sur www.patrimoinedepays-moulins.org



Petites Cités de Caractère® de France
1 rue de la Mariette - 72000 Le Mans
02 43 75 99 25 / petitescitesdecaracterefrance@gmail.com
www.petitescitesdecaractere.com

Suivez-nous sur : [f](#) [@](#) [t](#) [in](#) [v](#)